

CONSEIL MUNICIPAL de ABSCON

=====

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du 08 avril 2021 à 18 heures 00

=====

APPEL DES ÉLUS PAR M. LE MAIRE

Cet appel permet de constater 20 présents à l'ouverture de la séance :

Présents :

KOWALCZYK Patrick, Maire

FOURMAUX Jean-Michel, BOUGARAN-MOREAU Maryse, DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane, CHARLET Philippe, ANDRIS-RAUX Régine – Adjoints

POULAIN Michel, HOUSEZ-VITTET Claude, CONETTA Michele, TRZAN Jean-Marc, NÈVE Michèle, LESIEUR-DENIS Brigitte, MARÉCHAL Alain, MÉNISSEZ-FURMANIAK Elisabeth, CATTOEN Jean-Luc, DABANCOURT Thierry, GRANATO Eric, LESAGE Gilles, RÉGNIEZ Alain, DHORDAIN-DETROYE Odile,- Conseillers municipaux

Absents excusés :

JASNIAK Denis (procuration à BOUGARAN-MOREAU Maryse)- NELAIN-WYART Christine (procuration à KOWALCZYK Patrick)- GRODZISKI-KOPEC Valérie (procuration à MENISSEZ-FURMANIAK Elisabeth - LEBRESNE-NESCELAIRE Carole (procuration à REGNIEZ Alain)- Conseillers municipaux

Absents non excusés :

DEBOFFE Nicolas- DECHERF Corinne- STASZKIEWICZ Emilie – Conseillers municipaux

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil désigne

Michel POULAIN

EXAMEN ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 2021

- 1) Débat d'Orientation Budgétaire – DOB
- 2) Echange de parcelles entre Mr Michel POLLART et la Commune
- 3) Gestion du dossier de retraite d'un agent – frais de contentieux
- 4) Centre de loisirs d'avril 2020 – demande de remboursement d'inscription
- 5) Restauration scolaire et garderie – apurement des dettes
- 6) Centre Socioculturel « Les Acacias » - aide à l'investissement – modification du prêt CAF Nord
- 7) Installation de vidéos protection – demande de subvention « fonds interministériel de prévention de la délinquance – FIPD et création d'un poste d'agent de surveillance de la voie publique (A.S.V.P.)
- 8) Aménagements paysagers et entretien de la signalisation horizontale – conventions à signer
- 9) Routes Départementales – autorisation d'effectuer tous travaux de voirie incombant à la Commune
- 10) Contrats de services civiques – demande d'autorisation de signature des conventions avec le Conseil Départemental
- 11) Demande d'aide financière pour frais d'obsèques concernant le jeune LEMAIRE Lino
- 12) Association Global Gym – suspension paiement loyers
- 13) Démarchage à domicile – conditions et règlement à instaurer
- 14) Association foncière de remembrement (A.F.R.) – renouvellement du bureau
- 15) Halte-garderie – modification du règlement suite à la mise en place d'une troisième journée d'ouverture
- 16) Equipement informatique des écoles – demande de subvention
- 17) RGPD – désignation d'un nouveau référent
- 18) Rétrocession d'une case de colombarium
- 19) SIAVED – groupement de commandes pour l'enlèvement et le traitement de dépôts sauvages ou assimilés et/ou amiantés sur le territoire du SIAVED

EXAMEN DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif 2020 dressé par M. Patrick KOWALCZYK, Maire (joint en **annexe 1**), fait apparaître un excédent global de clôture qui s'élève à **746 320.98 €**.
Il se résume comme suit :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		329440.36	1267471.57		1 267 471.57	329 440.36
Opérations de l'exercice	2 895 963.95	2 981 868.43	883 762.55	2 540 912.92	3 779 726.50	5 522 781.35
TOTAUX	2 895 963.95	3 311 308.79	2 151 234.12	2 540 912.92	5 047 198.07	5 852 221.71
Résultats de clôture		415 344.84		389 678.80		805 023.64
Restes à réaliser			58 702.66		58 702.66	0
TOTAUX CUMULÉS			2 209 936.78	2 540 912.92	5 105 900.73	5 852 221.71
					RÉSULTATS DÉFINITIFS	746 320.98

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges à caractère général (chapitre 011) deuxième poste le plus important après les charges de personnel s'élèvent à 729 459.90 €.

D'une manière générale, les réalisations ont été moins importantes que les prévisions budgétaires du fait de l'épidémie de covid 19 qui a paralysé certains services pendant deux mois.

Cependant la commune a tout mis en oeuvre pour maintenir la qualité des services rendus à la population.

Ces dépenses comprennent notamment :

6042 : Achat de prestations services :

On y trouve principalement les prestations des centres de loisirs (spectacle, activités) et de la médiathèque (prestations d'associations).

Le reste concerne l'achat de prestations pour les autres services communaux.

60611 : Eau et assainissement :

Il s'agit de la consommation en eau des bâtiments communaux.

60612 : Energie- électricité :

Il s'agit de la consommation en énergie (électricité/gaz) des bâtiments communaux ainsi que l'éclairage public.

60621 : Combustible :

Aucune facture de combustible pour 2020, il s'agit d'une mauvaise imputation budgétaire non relevée par la perception (cette somme de 70.01 € correspond à de l'achat de carburant pour les services techniques).

60622 Carburant

Véhicules, et engins.

60623 : Alimentation :

Comprend les repas servis à la cantine, à la halte-garderie, les frais de restaurations des différents ALSH ainsi que les frais de réceptions.

60624 : Produits de traitement :

Dés herbants, désinfectants et autres produits.

60631 : Fournitures d'entretien :

On y trouve tout ce qui concerne l'entretien des bâtiments (produits d'entretien etc)

60632 : Fournitures de petit équipement :

Il s'agit de l'acquisition de petit matériel qui ne peut être repris en investissement.

60633 : Fournitures de voirie :

On y trouve tout ce qui permet d'entretenir la voirie (sel de déneigement, enrobés, matériaux, signalisation, etc ...).

60636 : Vêtements de travail :

Il s'agit de l'équipement obligatoire des employés communaux.

6064 : Fournitures administratives :

Il s'agit des fournitures de bureau.

6067 : Fournitures scolaires :

Les crédits budgétés correspondent à un forfait par enfant de 38 € pour l'achat des fournitures scolaires.

6068 : Autres matières et fournitures :

Cet article reprend les dépenses de fournitures et de matériel qui ne trouvent pas d'affectation budgétaire précise. Les dépenses de matériaux pour les gros travaux d'entretien de bâtiment en régie sont reprises en investissement par le jeu d'opérations d'ordre.

6135 : Locations mobilières :

On y retrouve la location du standard téléphonique, location des copieurs, la location d'engins de chantier pour les travaux d'élagage ou autres interventions nécessitant un matériel spécifique.

615221 : Entretien, réparations bâtiments publics :

On y trouve les diverses réparations et travaux d'entretien effectués dans les divers bâtiments par les services techniques ou par des entreprises.

61528 : Entretien, réparation autres bâtiments :

Sans objet

615231 : Entretien, réparation voiries :

On y trouve les dépenses d'entretien liées à la voirie

615232 : Entretien, réparation réseaux :

On y trouve principalement les dépenses liées à l'entretien de l'éclairage public.

61551 : Entretien matériel roulant :

Il s'agit de l'entretien des véhicules.

61558 : Entretien autres biens mobiliers :

Il s'agit de l'entretien de petit matériel qui ne peut être repris dans les articles ci-dessus.

6156 : Maintenance :

On y trouve la maintenance des chaufferies, de l'ascenseur de l'école ASSEZ, l'entretien du matériel incendie, la vérification annuelle des bâtiments communaux, la maintenance du matériel (copieurs, ordinateurs) et des logiciels informatiques.

616 : Primes d'assurance :

Assurances des bâtiments, des véhicules, protection juridique, A.L.S.H.

6182 : Documentation générale et technique :

Revue et abonnements techniques.

6226 : Honoraires :

Il s'agit notamment des missions d'assistance de maîtrise d'ouvrage.

6228 : Divers

On y retrouve les frais liés à la taxe de consommation finale d'électricité.

6232 : Fêtes et Cérémonies :

Cet article regroupe les dépenses relatives aux fêtes, cérémonies et manifestations diverses.

6236 Catalogues et imprimés :

Il s'agit de l'édition du bulletin municipal, d'impression d'affiches annonçant la fête nationale...

6241 Transports de biens :

Il s'agit des frais de transport facturés suite à des commandes de matériels.

6247 : Transports collectifs :

Il s'agit des prestations de transports pour la piscine des scolaires, les ALSH, etc.

6251 : Voyages et déplacements :

Il s'agit des indemnités kilométriques versées au personnel communal dans le cadre des déplacements qu'il effectue pour les formations ou les besoins du service.

6261 : Frais d'affranchissement :

Sans objet.

6262 : Frais de télécommunication :

Prend l'ensemble des lignes téléphoniques et abonnement internet des différents bâtiments communaux.

627 : Services bancaires et assimilés :

Cet article fait part des frais sur ligne de trésorerie ainsi que des commissions bancaires engendrés par les encaissements des droits de la régie Enfance et Jeunesse.

6281 : Concours divers :

Concerne la cotisation annuelle à l'Association des Maires du Nord.

62876 : Remboursement de rais à un GFP de rattachement :

Il s'agit des frais liés à l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme auprès de la CAPH.

63512 : Taxes foncières :

Sans objet.

Les Charges de personnel (chapitre 012) :

Il s'agit du premier poste des dépenses de fonctionnement avec 1 737 614.25 €.

Les charges de personnel ont augmenté en 2020 s'expliquant par le recours à davantage de contrats à durée déterminée pour répondre aux besoins des différents services et pour solutionner l'absence d'agents titulaires (arrêts maladies) mais également pour mettre en place les divers protocoles sanitaires liés à la COVID 19.

Les atténuations de charges :

44 337.24 €

Il s'agit du reversement FPIC, de l'attribution de compensation à la CAPH et du reversement à l'Etat du dégrèvement des impôts fonciers aux jeunes agriculteurs.

Les Autres charges de gestion courante (Chapitre 65) s'élèvent à 231 088.76 €

Ce chapitre reprend principalement les indemnités des élus, les charges afférentes, les participations aux organismes intercommunaux (Syndicat d'assainissement etc., les subventions au CCAS et aux associations.

Les charges financières (chapitre 66) sont de 9 239.41 €

Il s'agit des intérêts d'emprunts.

La commune ne compte plus qu'un seul emprunt qui coure jusqu' en 2031.

Les charges exceptionnelles (chapitre 67) s'élèvent à 2 523.65 €

On y retrouve les prix donnés aux élèves de CM2, les titres annulés sur exercices antérieurs...

Les opérations d'ordre correspondent aux écritures comptables relatives à l'amortissement des immobilisations, elles sont de 141 700.74 €

Auxquelles il faut ajouter les restes à réaliser de 1046.68 €(intérêts courus non échus)- ce qui donne un total

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 895 963.95€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Atténuation de charges (chapitre 013) : 5 715.19_ €

Il s'agit des remboursements sur rémunération du personnel (maladies, accident du travail)

Ces recettes sont très aléatoires.

- op 273 (Médiathèque) – constructions (art 2313)	44 844.33 €
Autres immobilisations financières (chapitre 27) :	
Dépôt de garantie – location ABSCON/SCI MDCI	200 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections (040) :	5 919.76 €
Opérations patrimoniales (041) :	
(passage des frais d'études du compte 2031 au compte 23)	510 023.94 €

TOTAL DES DEPENSES AVEC LES OPERATIONS D'ORDRE **883 762.55 €**

Auxquelles il faut ajouter les restes à réaliser de 58 702.66_ € et le déficit d'investissement 2019 de 1 267 471.57€ ce qui donne un total de

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : **2 209 936.78€**

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Dotations et fonds divers Réservés (Chapitre 10) :	985 384.13 €
Ce chapitre comprend	
Le reversement de la TVA 2019 pour	356 805.05 €
La T.A pour	20 243.51_ €
Les excédents de fonctionnement pour	608 335.57 €
Subventions d'investissement (Chapitre 13) :	893 835.65 €
Il s'agit :	
- d'un fonds de concours de la Porte du Hainaut d'un montant de	257 726.01 €
- de deux subventions de la CAF pour un total de	148 000 €
- de deux subventions du Département pour un total de	415 531 €
- de trois subventions de l'Etat pour un total de	70 046.84 €
- de reversements du SIDEHAV pour un total de	2 531.80 €

Emprunts et dettes assimilées (chapitre 16) : **9 968.46€**

On y retrouve une caution pour occupation d'un logement et un prêt de la CAF pour travaux de la maison des jeunes.

Opérations d'ordres : **651 724.68 €**

Chapitre 040 (opérations d'ordre de transfert entre sections) : 141 700.74€
Il s'agit des dotations aux amortissements.

Chapitre 041 (opérations patrimoniales) : **510 023.94 €**
Transfert des frais d'études des exercices antérieurs.

TOTAL DES RECETTES AVEC LES OPERATIONS D'ORDRE **2 540 912.92 €**

Compte-tenu de l'excédent de clôture de l'année 2020 (1 657 150.37€) auquel on ajoute le résultat du déficit d'investissement de l'exercice 2019 (1 267 471.57 €),

la section d'investissement 2020 fait apparaître un excédent de **389 678.80 €**

Le résultat de clôture de 2020, après cumul des deux sections, fait apparaître un excédent global (415 344.84 + 389 678.80) de **805 023.64 €**

Les restes à réaliser en dépenses d'un montant de 58 702.66€-

donne un excédent de clôture 2020 de 746 320.98 €

Décision du Conseil :

VOTÉ À L'UNANIMITÉ

COMPTE DE GESTION 2020

Le compte de gestion a été établi par Monsieur RIGAUT, Inspecteur des Finances Publiques de la trésorerie de Denain Municipale.

Il est présenté de manière différente que le compte administratif, mais fait néanmoins apparaître, hors restes à réaliser, le même résultat final.

A noter également :

- Que la situation financière de la commune d'Abscon est équilibrée avec un volume d'autofinancement satisfaisant
- La Commune est très peu endettée. La Capacité d'autofinancement (CAF) brute est de **227 605.22 €** et la CAF nette (en retirant le remboursement de l'emprunt capital) est de **192 387.12 €**
- Que les charges réelles de fonctionnement de la commune en 2020 ont progressé suite à la hausse du 011 (charges à caractère général)^o et du 012 (charges de personnel), impact direct de l'application des directives ministérielles liées à la COVID 19
- Que les produits réels de fonctionnement entre 2019 et 2020 sont en hausse (+ 1,1 %) principalement à cause de la hausse du chapitre 73 et des recettes fiscales TH/TF ainsi que des dotations (chapitre 74)

Les ratios de la ville sont faibles comparés à ceux des communes de la même strate géographique. Les investissements de ces deux dernières années sont réalisés sur fonds propres et sur trésorerie

Décision du Conseil :

VOTÉ À L'UNANIMITÉ

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

Pour mémoire

Taxe	Taux 2019	Multiplicateur	Taux 2020
Habitation	13,60	1,00	13,60
Foncière bâtie	18,09	1,00	18,09
Foncière non bâtie	59,96	1,00	59,96

Recettes correspondantes :

Taxe	Bases prévisionnelles 2020	Bases effectives 2020	Produits 2020
Habitation			
Foncière bâtie	2 251 000	2 251 264	841 522
Foncière non bâtie	50 100	50 139	30 063
TOTAL à l'article 7311	>>>	>>>	(A) 871 585

Allocations compensatrices à verser par l'État :

- Compensation au titre de la taxe professionnelle (article 748313)	23 867 €
- Compensation au titre des exonérations de taxe foncière (article 74834).....	6 422 €
- Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation (article 74835)	96 425 €
Soit au total (B)	126 714 €

Recette totale (A + B)..... 998 299 €

Proposition :

Il est proposé à la commission des finances de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux et de valider les produits attendus comme suit :

Taxe	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Taux	Produits
Habitation			
Foncière bâtie	2 260 000	37.38	844 788
Foncière non bâtie	50 200	59.96	30 100
TOTAL à l'article 7311	>>>	>>>	(A) 874 888

Allocations compensatrices à verser par l'État :

- Versement solde taxe habitation 2020	8 548 €
- Compensation taxe professionnelle	30 831 €
- Compensation FNGIR (FPIC)	50 548 €
- Versement coefficient correcteur	116 518 €
- Ressources communales supprimées par la réforme (551 220 €) - Ressources départementales affectées à la Commune par la réforme (435 111 €) = contribution coefficient correcteur	116 109 €

Soit au total (B) **322 554 €**

Recette totale (A + B)..... 1 197 442 €

Décision du Conseil :

VOTÉ À L'UNANIMITÉ

AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'affectation du résultat a pour but de solder le déficit d'investissement de l'exercice précédent (couverture du besoin de financement) et soit :

- Affecter le solde en report d'excédent de fonctionnement,
- Affecter ce solde pour le financement d'un nouveau programme d'investissement.

1°) Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2020 :

TOTAL DES CHARGES : 883 762.55 €	TOTAL DES PRODUITS : 2 540 912.92 €
---	--

RESULTAT: + 1 657 150.37 €

Déficit 2019 : - 1 267 471.57 €

RESULTAT CUMULE : + 389 678.80 €

Restes à réaliser : 58 702.66 €

Restes à réaliser : 0 €

RESULTAT CUMULE AVEC RESTES A REALISER : + 330 976.14 €
--

2°) Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 :

TOTAL DES DEPENSES : 2 895 963.95 € TOTAL DES RECETTES : 2 2 981 868.43 €

RESULTAT : 85 904.48 €

3°) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020 :

Résultat N (excédent) cpte12	85 904.48
Résultat antérieur (excédent 2019) cpte110	329 440.36
Restes à réaliser : _____/____ €	

RESULTAT A AFFECTER : 85 904.48+329440.36 = 415 344.84 €

Décision du Conseil :**VOTÉ À L'UNANIMITÉ****PROPOSITION DU BUDGET PRIMITIF 2021****Exposé :**

La situation budgétaire est très saine. Toutefois, il est indispensable de poursuivre les efforts sur la section de fonctionnement. Ces efforts vont se concentrer sur la maîtrise des dépenses et l'optimisation des recettes. Dans un contexte budgétaire toujours incertain, nous ne pouvons compter que sur une marge d'autofinancement sécurisée pour envisager la réalisation du programme d'investissement.

L'accent va se poursuivre sur la maîtrise des charges à caractère général.

Voici de manière synthétique la proposition budgétaire 2021 dont le document est en **Annexe 4** :

Dépenses

Libellés	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Prévisions 2021
011- charges à caractère général	792 000	729 459.90	822 369
012 – charges de personnel	1 630 000	1 737 614.25	1 735 000
014 – Atténuations de produits	28 000	44 337.24	45 600
65 – autres charges de gestion courante	271 400	231 088.76	245 550
66 – charges financières	9 768.04	9 239.41	8 077.71
67 – charges exceptionnelles	8 000	2 523.65	12 000
022 – dépenses imprévues	387 307.58		232 000
023 – virement à la section d'investissement	0		204 856.81
042 – opérations d'ordre entre section	141 700.74	141 700.74	118 012.46
TOTAUX	3 268 176.36	2 895 963.95	3 423 465.98

Recettes

Libellés	Prévisions 2020	Réalisations 2020	Prévisions 2021
013 – atténuation de charges	7 000	5 715.19	15 000
70 – produits des services	55 730	68 123.75	60 700
73 – impôts et taxes	1 579 970	1 456 329.78	1 430 310
74 – dotations et participations	1 226 036	1 361 045.57	1 104 512
75 – autres produits de gestion courante	70 000	75 257.83	60 000
77 – produits exceptionnels	0	9 476.55	0
042 – opérations d'ordre entre section		5 919.76	6623
002 – Résultat reporté	329 440.36		746 320.98
TOTAUX	3 268 176.36	2 981 868.43	3 423 465.98

La section de fonctionnement s'équilibre à

3 423 465.98 €**SECTION D'INVESTISSEMENT****Vue d'ensemble**

Libellés	Dépenses	Recettes
Opérations d'équipement y compris restes à réaliser	1 048 756.26	
Remboursement d'emprunts	13 624.24	
Excédent reporté		389 678.80
Dépôts et cautionnements		1000
Dépenses imprévues	47 678.57	
Emprunt		
Fonds de compensation de la TVA		200 000
Taxe d'urbanisme		5000
Excédent de fonctionnement capitalisé		
Subventions d'investissement y compris restes à réaliser		198 134
Virement de la section de fonctionnement		204 856.81
Opérations d'ordre	6623	118 012.46
Totaux	1 116 682.07	1 116 682.07

Opérations

Libellés	Dépenses	Recettes
010 - Stade	5200	
2188/412 5200		
012 - Cimetière	116 000	
21735/026 116 000		
102 – Ecole Jules FERRY	27250	
2184/020 1250		
2188/020 26 000		
103 – Ecole Julien BEAUVILLAIN	41733.03	
2051/212 700		
2183/212 16520		
2184/212 6147.20		
2188/020 18 365.83		
104 – Ecole Marius ASSEZ	198 433.60	

2051/212	1353.60		
2183/212	43040		
2184/212	2000		
2188/71	152040		
105 - Centre Administratif		11 600	
2051/020	8 800		
2188/020	2 800		
213 – Services Techniques		117 702	
2182/020	84 000		
2188/020	33 702		
255 – Salle des sports		30 000	
21318/411	30 000		
257 – Mairie (Place De Gaulle)		25 000	
21318/020	25 000		
261 – Place du Général DE GAULLE		45 000	
2135/71	28 000		
21534/71	17 000		
265 – Eclairage Public		12 500	
21534/814	12 500		
269 – Divers travaux de voirie		400 337.63	
2031/822	10 000		
2152/822	189 251.26		
21534/822	16 000		
21578/822	13 000		
2188/822	172 086.37		
273 – Médiathèque		18 000	
2183/321	5 500		
2188/321	12 500		
		1 048 756.26	

La section d'investissement s'équilibre en recettes et dépenses à

1 116 682.07 €

Soit un budget total de

4 540 148.05 €

Le budget 2021 répond à une double exigence, pas d'augmentation de la pression fiscale sur les ménages et une gestion maîtrisée des charges de fonctionnement.

Il est l'aboutissement de plusieurs années de réflexions et de constitution d'un autofinancement suffisamment conséquent pour financer des projets d'investissement qui ont contribué à redynamiser le cœur de ville et poursuivre la réduction des coûts de fonctionnement. Ces travaux ont entièrement été financés sans devoir faire appel à l'emprunt, ce qui est un gage pour la préservation des marges de manœuvre et d'une gestion saine pour les années à venir.

Décision du Conseil :

VOTÉ 19 POUR – 5 CONTRE et ZERO ABSTENTION

SUBVENTIONS 2021

Bénéficiaires	Votes 2020	Propositions 2021	VOTE P=pour C=contre A=abstention U=unanimité
Harmonie Municipale (fonctionnement)	4 230	4 230	U
Amicale laïque mixte Jules Ferry	2 770	1 300	17 P/5 C
Judo-Club	3 450	4 000	U
Abscon en Fête	2 290	1 300	19 P/3 C
Sokol	1 790	1 790	20 P/4 C
Société de Javelot "La Belle Plume"	1 570	1 570	U
Les ARCHETS D' ABSCON	520	1 200	U
Association Tennis Abscon	1 520	1 500	U
FAN 2 DANSE	1 620	1 620	U
Société de Tir Absconnaise	1 160	1 000	23 P/1 C
Anciens Combattants et Victimes de Guerre	950	950	U
Pétanque Absconnaise	1 000	1 000	U
Abscon Histoire Locale et Généalogie	840	500	U
Club de Couture et Travaux d'Aiguilles	780	780	U
Société de Ball-Trap d'Abscon - Mastaing	570	570	22 P/1 C
Step Dance Abscon	1 140	1 140	U
Amicale des Donneurs de Sang	500	0	U
Ecole buissonnière société de chasse	490	1 100	U
Club des Supporters "Allez V.A.F.C."	460	0	U
association de chasse des peupliers	375	375	U
As. Des Parents et Amis de l'école du Chaufour	500	500	U
As. Des Parents et Amis de l'école Jules Ferry	680	680	U
Abscon Marche	1 300	1 500	U
Club Inter Races de Chiens de Bergers	245	300	U
Les Amis du tarots Absconnais	300	300	U
Futsal USDK	500	500	U
Billard club	250	250	U
Les dix petits doigts	800	800	U
La Jeunesse Absconnaise	0	500	U
Jeunesse Sportive d'Abscon - JSA	8 825	10 500	18 P/6 C
Club Judo Vogt	2 850	0	U
Total	44 275	41 755	

Associations et organismes extérieurs	Votes 2020	propositions 2021	
Papillons Blancs de Denain	500	500	U
Secours Catholique, antenne de Denain	200	200	U
Restaurants du Cœur du Hainaut-Cambrésis	440	440	U
Union des Délégués Départementaux de l'E.N.	100	100	U
Association du Grand Prix de Denain	0	0	U
La Coccinelle à Denain	490	490	U
Union Départ. Sapeurs-Pompiers du Nord	50	50	U
Amicale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Somain	130	130	U
Total	1 910	1 910	

Récapitulation		
Associations d'Abscon hors évènements	46 250	41 755
Associations et organismes extérieurs	1 910	1 910
Total	48 160	43 665
Crédit non affecté	6 840	11 335
Crédit inscrit à l'article 6574	55 000	55 000

N'ont pas participé au vote pour certaines attributions :

- Harmonie Municipale : **FOURMEAUX** Jean-Michel, **MARÉCHAL** Alain
- Amicale Laïque Mixte Jules Ferry : **LESIEUR-DENIS** Brigitte, **CATTOEN** Jean-Luc
- Judo-club : **DABANCOURT** Thierry,
- Abscon en Fête : **NEVE** Michèle, **CATTOEN** Jean-Luc
- Société de Tir Absconnaise : **MARECHAL** Alain
- Anciens Combattants et Victimes de Guerre : **CATTOEN** Jean-Luc
- Amicale des Donneurs de Sang : **GRODZISKI-KOPEC** Valérie
- Ecole buissonnière société de chasse : **CHARLET** Philippe
- Union des délégués Départementaux de l'E.N : **DANIELEWSKI-ROUSSELLE** Viviane

Il est également proposé d'une manière générale de reconduire le principe de ne pas donner de suite aux diverses sollicitations d'organismes, fondations et associations extérieures à la commune.

Un crédit de **55.000 €** est inscrit à l'article 6574, chapitre 65 de la section de fonctionnement du budget primitif 2021

Résumé de ce tableau :

Libellés	Votes 2020	Propositions 2020
Associations d'Abscon hors évènements	46 250	41 755
Associations et organismes extérieurs	1 910	1 910
TOTAL	48 160	43 665
Crédit non affecté pour d'autres subventions ultérieures	6 840	11 335
Crédit inscrit à l'article 6574 du budget	55 000	55 000

Il est également proposé d'une manière générale de ne pas donner de suite aux diverses sollicitations d'organismes, fondations et associations extérieures à la commune.

Décision du Conseil :

VOTÉ À L'UNANIMITÉ

CRÉDIT ALLOUÉ AUX ÉCOLES POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES SCOLAIRES POUR 2021

Pour mémoire, les crédits alloués en 2020 étaient fixés à 38 € par enfant.

Il est proposé de reconduire la même attribution pour l'année 2021 :

Écoles	Fournitures 2020		Fournitures 2021	
	Nbre élèves	Crédit	Nbre élèves	Crédit
Assez	243	9234	221	8398
Beauvillain	86	3268	86	3268
Ferry	177	6726	184	6992
TOTAUX	506	19 228	491	18 658

Décision du Conseil :
VOTÉ À L'UNANIMITÉ

AIDE À L'AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS LE LONG DES ROUTES DÉPARTEMENTALES – DOSSIERS DE SUBVENTIONS À INSTRUIRE

Des travaux sont envisagés Route de Roelx, à savoir :

- Création d'une bande piétonne de la sortie d'Abscon jusqu'au parking de la Carrière des Peupliers,
- Réfection des trottoirs de la Rue de l'Égalité à la Route de Roelx

Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention d'Aide à l'Aménagement des Trottoirs le Long des Routes Départementales calculée selon détail ci-après :

Nature des travaux	Montant unitaire des aides
Surface de trottoirs aménagée	10 €/m ²
Blocs bordures caniveaux posés en limite de chaussée	30 €/ml
Bordures ou caniveaux posés seuls en limite de chaussée	15 €/ml
Busage de fossé pour réalisation d'un cheminement doux	40 €/ml
Bordures de quais bus accessibles aux personnes à mobilité réduite	50 €/ml

Des demandes de devis sont actuellement en cours afin de chiffrer le coût des travaux.

Une délibération autorisant Mr le Maire à établir la demande de subvention constitue un des éléments essentiels et obligatoires à la complétude du dossier qui doit parvenir au Département avant le 16 avril 2021.

Les Élus sont donc invités à voter l'autorisation à M. le Maire de signer ladite convention et ses documents annexes.

Décision du Conseil :

VOTÉ À L'UNANIMITÉ

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- suite aux dernières règles sanitaires COVID il sera mis en place un accueil restreint pour les enfants dont le travail des parents est prioritaire
- le 25 avril 2021 à 10h30 : dépôt de gerbe au Monument aux Morts pour l'hommage aux Déportés
- informations sur le calendrier des festivités
- Monsieur GRANATO demande à pouvoir utiliser une salle communale pour ses réunions

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à **19 H 50**

Le Maire,



Patrick KOWALCZYK

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 08 AVRIL 2021
ÉMARGEMENT DES CONSEILLERS

Suivent les signatures dans l'ordre alphabétique :

 ANDRIS- RAUX Régine	 BOUGARAN-MOREAU Maryse	 CATTOEN Jean-Luc
 CHARLET Philippe	 CONETTA Michele	 DABANCOURT Thierry
 DANIELEWSKI-ROUSSELLE Viviane	 DEBOFFE Nicolas	 DECHERF-BLONDEAU Corinne
 DHORDAIN DETROYE- Odile	 FOURMAUX Jean-Michel	 GRANATO Eric
 GRODZISKI-KOPEC Valérie	 HOUSEZ-VITTET Claude	 JASNIAK Denis
 KOWALCZYK Patrick	 LESAGE Gilles	 LESIEUR-DENIS Brigitte
 MARÉCHAL Alain	 MÉNISSEZ-FURMANIAK Elisabeth	 NELAIN-WYART Christine
 NESCELAIRE-LEBRESNE Carole	 NÈVE Michèle	 POULAIN Michel
 REGNIEZ Alain	 STASZKIEWICZ Emilie	 TRZAN Jean-Marc